



DEAUVILLE

**DECLARATION PREALABLE DE VENTE AU DEBALLAGE  
SUR LE FONDEMENT DES ARTICLES L.310-2, L.310-5, R.310-8, R.310-9 ET R.310-19  
DU CODE DE COMMERCE ET ARTICLES R.321-1 ET R.321-9 DU CODE PENAL**

*Attention : depuis la loi du 2 août 2005, les particuliers non inscrits au registre au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes aux déballages en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an ou plus, à condition qu'ils aient leur domicile ou leur résidence secondaire dans la commune, l'intercommunalité ou l'arrondissement départemental siège de la manifestation. L'organisateur **doit tenir un registre** mentionnant les nom, prénom et adresse des participants, la nature et le numéro de la pièce d'identité présentée et l'identification de l'autorité qui l'a délivrée et la date de délivrance et, s'il s'agit d'une personne morale sa raison sociale et son siège. **Pour les commerçants**, le numéro d'immatriculation au registre du commerce.*

**DECLARANT NON COMMERCANT**

Nom, prénom

ou pour les personnes morales, dénomination sociale : \_\_\_\_\_

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :

N°: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone (fixe ou portable) : \_\_\_\_\_

Adresse mail: \_\_\_\_\_

**CARACTERISTIQUES DE LA VENTE AU DEBALLAGE**

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) : \_\_ JOINDRE UN PLAN CADASTRAL du lieu souhaité\_\_ \_\_\_\_\_

Marchandises vendues : \_\_\_\_\_ neuves \_\_\_\_\_ occasion \_\_\_\_\_

Nature des marchandises vendues : \_\_\_\_\_

Surface de vente : \_\_\_\_\_ M<sup>2</sup> \_\_\_\_\_

Date et heure de début de la vente : \_\_\_\_\_ A HEURES

Date et heure de fin de la vente : \_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_ HEURE \_\_\_\_\_

Durée de la vente (en jours) : \_\_\_\_\_ 1 \_\_\_\_\_

### **ENGAGEMENT DU DECLARANT**

Je soussigné, auteur de la présente déclaration (nom, prénom) \_\_\_\_\_,

certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L.310-2, R.310-8 et R.310-9 du code de commerce.

Date et signature :

*Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible de peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (article L.310-5 du code de commerce).*

### **CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION**

Date d'arrivée : \_\_\_\_\_

Recommandé avec demande d'avis de réception : \_\_\_\_\_

Remise contre récépissé : \_\_\_\_\_

Observations : \_\_\_\_\_

---